

## Pesticides néonicotinoïdes : les experts européens attestent de leur dangerosité pour tout l'écosystème

Des experts indépendants mettent en garde la Commission européenne contre la dangerosité des pesticides néonicotinoïdes pour tout l'écosystème, et pas uniquement pour les abeilles. Ils soulignent le caractère antagoniste de leur usage avec les solutions agricoles plus écologiques promues par l'Union européenne.

Treize chercheurs réunis au sein de l'EASAC (association européenne des différentes Académies des Sciences nationales) ont examiné plus d'une centaine d'études récentes et indépendantes relatives à l'impact des néonicotinoïdes sur l'écosystème. Le rapport, présenté lundi à Bruxelles, souligne les « effets négatifs graves » de ces pesticides neurotoxiques sur des organismes non-ciblés, et pas uniquement les abeilles.

D'après les chercheurs, preuve est faite que même d'infimes quantités de néonicotinoïdes peuvent être nocives pour ces organismes — oiseaux, papillons, abeilles sauvages, mouches, lombrics... — qui rendent des services importants à l'agriculture. Ils soulignent le caractère antagoniste de leur usage avec les principes de la Protection intégrée des cultures (PIC) adoptés par l'Union Européenne en 2009, qui impose notamment que les pesticides ne soient employés qu'en cas d'attaque constatée, en quantité minimale et proportionnée à la réalité de l'attaque, en utilisant des produits ciblés et non persistants.

Le rapport a été commandé par la Commission européenne alors qu'elle doit réévaluer cette année le moratoire sur les néonicotinoïdes voté en 2013, qui n'interdit que trois substances (chlothianidine, imidaclopride et thiamétoxam) sur les sept existantes, et seulement sur certaines périodes de l'année. Or les néonicotinoïdes représentent aujourd'hui encore le type d'insecticide le plus utilisé en Europe, avec plus de 80% dans les grandes cultures... Ils sont utilisés de façon systématique (qu'il y ait ou non présence de ravageurs) puisqu'ils sont vendus généralement sous forme de semences enrobées.

Par ailleurs, les conclusions de cette étude voient le jour au moment où les députés français adoptent, le 19 mars dernier, l'amendement « Stop Néonics » au projet de loi Biodiversité, qui interdit les néonicotinoïdes à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Le large consensus qui se dégage parmi les scientifiques indépendants trouve enfin un écho au sein de la classe politique pour interdire ces pesticides toxiques.

Notre mouvement citoyen appelle l'Union européenne à voter un moratoire total sur les néonicotinoïdes et à prendre les mesures nécessaires pour que soient enfin appliqués en Europe les principes de la PIC adoptés par l'Union européenne elle-même dès 2009.

\*\*\*

POLLINIS est une association loi 1901 qui milite pour sortir l'Europe du système agricole intensif actuel en luttant contre l'utilisation massive et systématique d'intrants chimiques et ses conséquences néfastes sur l'environnement et les pollinisateurs, et en faisant la promotion de solutions agricoles alternatives et durables, indispensables à la sécurité alimentaire des générations futures. Indépendante et refusant toute subvention, l'association rassemble aujourd'hui près d'1 million de sympathisants à travers l'Europe et plus de 11 000 donateurs qui garantissent sa totale liberté d'action. Pour d'informations : www.pollinis.org

Contact :
Nicolas Laarman
Délégué général
nicolas.laarman@pollinis.org
+33 6 45 80 16 95